

# Mission 1997

## 1. Introduction et Objectifs

Le suivi des populations de mérour bruns de Méditerranée (*Epinephelus marginatus*) est un des objectifs prioritaires du GEM. La mission de La Ciotat est la deuxième mission d'inventaire réalisée en espace non protégé après Solenzara en 1993 (Corse). La zone de La Ciotat est relativement fréquentée par les chasseurs sous-marins et les plongeurs de La Ciotat, de Cassis, des Lecques et de Bandol principalement.

Les effectifs des populations de mérour semblent en net progrès partout le long de nos côtes. Cette impression semblait confirmée par les plongeurs et les différents interlocuteurs du GEM. Il a donc été décidé lors de la dernière assemblée générale du GEM (CARRY-le-ROUET, mars 1997) d'appliquer les techniques habituelles de recensement à des zones situées en dehors d'espaces protégés. La première zone sélectionnée a été La Ciotat. Pourquoi ? Plusieurs de nos 'informateurs' signalaient dans les eaux de La Ciotat une augmentation sensible du nombre de mérour, mais, comme souvent dans ce genre d'information, il nous manquait beaucoup d'éléments (effectif précis, structure démographique, comportement) pour apprécier à sa juste valeur une telle augmentation de la population de mérour. Les contacts étroits existant entre l'Atelier Bleu (Centre d'Initiation à l'Environnement à La Ciotat) et le GEM ont permis la mise au point d'une opération commune de recensement au début du mois de septembre 1997.

## 2. MÉTHODES

### a. Période

Cet inventaire des mérour dans les eaux de La Ciotat s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 1997 : la fréquentation des sites était donc redevenue plus faible (par rapport à la période estivale) et les eaux étaient encore relativement chaudes.

### b. Participants

Six plongeurs du GEM ont participé à cette mission : Patrice Francour, Anne Ganteaume, Laurence Le Direac'h, Denis Ody, Eric Charbonnel et Stéphane Sartoretto.

### c. Sites étudiés

L'inventaire a porté sur les six sites de plongée les plus importants du Golfe de La Ciotat.

Derrière l'Ile Verte :

- le **Pain de Sucre** (-61 m / -20 m)
- la **Pierre du Levant** (-50m / -17 m)
- la **Pierre des Rosiers** (-43 m / -14 m)

Devant l'Ile Verte :

- la **Balise** ou **Canonnier Sud** (0 m / -40 m)
- la **Grotte de la Vierge** (-8 m / -18m)

A la côte :

le **tombant du Bec de l'Aigle** (0 m / - 38 m)

#### d. Technique d'inventaire

Six plongeurs, répartis sur différentes tranches de profondeur, prospectent en détail chaque site en progressant parallèlement, à 5 ou 10 m de distance les uns des autres, selon la topographie et la visibilité. Les observations notées sont la taille et la livrée des individus rencontrés, leur type d'habitat, leur comportement et la direction prise au moment du contact visuel, leur localisation précise sur le site. Un bilan critique est effectué au retour de chaque plongée pour synthétiser les données et éliminer les doubles comptages.

#### e. Moyens

Par convention, l'Atelier Bleu du cap de l'Aigle a assuré la logistique d'accueil et de fonctionnement. Son personnel a assuré le transport en bateau et la sécurité surface. L'embarcation de type pneumatique semi-rigide possédait à son bord les éléments de sécurité nécessaires (VHF, oxygénothérapie...). La Municipalité de La Ciotat a apporté un soutien financier pour la logistique de la mission.

### 3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

#### a. Effectif global et répartition géographique

Au total 24 individus ont été répertoriés (Tableau 1), dont 2 qui n'ont pas été rencontrés mais sont régulièrement signalés par les clubs de plongées de La Ciotat sur le site dit "La grotte de la Vierge". Les pierres derrière l'île Verte représentent la zone la plus riche (21 individus), peut-être en raison de la profondeur importante de ces sites qui limite un peu leur accès aux chasseurs sous-marins ou en raison d'une plus grande ressource en nourriture et abris en comparaison du reste de l'île Verte.

<b>Derrière l'île Verte</b>	87.5%	<i>Pierre des Rosiers</i>	13
		<i>Pierre du Levant</i>	7
		<i>Pain de Sucre</i>	1
<b>Devant l'île Verte</b>	8.3%	<i>Canonnier Sud</i>	0
		<i>Grotte de la Vierge</i>	2
<b>Tombant</b>	4.2%	<i>Bec de l'Aigle</i>	1

**Tableau 1** : Répartition des mérus sur les différents sites prospectés (pourcentage et nombre d'individus)

#### b. Structure de la population en classes de taille

La distribution des mérours répertoriés montre une prédominance des classes 50-60 cm et 70-80 cm avec près de 33% des individus chacune (Figure 1). La classe 50-60 cm se répartit uniformément sur tous les sites alors que les plus grandes tailles (à partir de 70 cm) ne se retrouvent que sur les pierres derrière l'Île Verte (Tableau 2). Quoi qu'il en soit, toutes les classes de taille sont représentées sur l'ensemble des sites échantillonnés.

Sites / Tailles	0 - 40	40 - 50	50 - 60	60 - 70	70 - 80	80 - 100
Rosiers	0	3	2	3	5	0
Levant	1	0	2	0	3	1
Pain de Sucre	0	0	1	0	0	0
Canonier Sud	0	0	0	0	0	0
Grotte	0	0	2	0	0	0
Bec de l'Aigle	0	0	1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>

**Tableau 2** : Structure démographique (taille en centimètres) des mérours observés dans les différents sites prospectés à La Ciotat

D'anciennes observations sur les sites de plongée de La Ciotat ne faisaient état que d'une population constituée en majeure partie de grands individus (90 - 110 cm), probablement en majorité des vieux mâles. Les mérours n'étaient alors rencontrés qu'en profondeur sur les sites derrière l'Île Verte. Depuis quelques années, une certaine augmentation du nombre de mérours, de taille inférieure à 70 cm, était rapportée par les plongeurs de la zone. Ils signalaient également un "élargissement" des sites occupés par les mérours aux zones de plus faible profondeur. Au cours de cette mission du GEM, ces changements ont été confirmés, et quantifiés. Les pics marqués pour les classes de taille 50-60 cm et 70-80 cm pourraient indiquer deux vagues d'arrivées de mérours à La Ciotat; les plus jeunes n'étant seulement là que depuis 2-3 ans.

#### 4. CONCLUSIONS

Cette première mission d'inventaire des mérours dans le golfe de La Ciotat (en zone non protégée) a permis de mettre en évidence, par rapport aux observations ponctuelles antérieures, (i) une augmentation du nombre de mérours dans cette zone, (ii) une structure démographique plus équilibrée - les deux sexes sont maintenant présents.

Les mérours les plus petits, observés à La Ciotat en septembre, mesuraient 30-35 cm. Bien que l'inventaire n'ait pas concerné les zones très peu profondes, il semble peu probable que des mérours de moins de 15 centimètres soient rencontrés dans la zone de l'Île Verte : les biotopes habituellement fréquentés par ces poissons sont assez rares ou font même totalement défaut. Toutefois, compte tenu de l'augmentation régulière de la population de mérour en Méditerranée nord occidentale et des succès reproducteurs observés à Port-Cros ou ailleurs, il conviendrait d'étendre l'inventaire de La Ciotat aux zones superficielles.